



**ASSOCIATION DU LAC TOMCOD  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
Mercredi 13 juin 2018, 19h. à l'Hôtel de Ville  
St-François-Xavier-de-Brompton**

**PROCÈS VERBAL**

**Présence à l'assemblée générale :**

**Membres :** M. Claude Paulin, M. Bertrand Gagnon, Mme Francine Gagnon, Mme Josée Picard, M. Alexandre Roy, M. André Henri, M. Denis Messier, Mme Suzanne Ouellet, M. Gérard Messier, Mme Monique Deacon, M. John Murray, M. Daniel Fréchette, Mme Sherryl Bruce, M. Jacques Dion, Mme Suzanne Coulombe.

**Invitées :** Mme Denyse Morin, Mme Suzanne Brûlotte.

1. **Mot du Président, M. Claude Paulin :** Ouverture de l'Assemblée à 19 h par un mot de bienvenue.

Présentation des invitées :

Mme Morin présente Mme Brûlotte, ornithologue.

Mme Brûlotte parle de l'**hirondelle à front blanc**, espèce menacée que l'on retrouve à St-François- Xavier et qui niche sur un mur de l'Hôtel de ville et sur l'un des murs d'un des blocs appartements près du lac. Elle nous parle de l'importance de préserver cette espèce et de protéger leurs nids. Une pièce murale, composée de photos de ces hirondelles est remise à la Municipalité. Les photos sont magnifiques... et nous dévoilent des hirondelles que plusieurs des participant(e)s ne connaissaient pas.

Après les remerciements du président, Mme Brûlotte et Mme Morin quittent l'Hôtel de ville.

2. **Présentation des lettres de créances.** L'Association n'a aucune dette.
3. **Appel des membres. 15 membres sont présents à cette AGA.** Leurs noms sont inscrits sur ce procès verbal.
  - La feuille des présences est annexée au procès verbal dans le dossier de l'Association.
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**  
L'adoption est proposée par M. Gérard Messier, appuyé par Mme Suzanne Ouellet.
5. **Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 JUIN 2017**  
M. le Président, précise que les activités prévues au sujet des bassins de rétention n'ont pu retenir l'attention par manque de temps. Ces activités ont donc été reportées.

L'adoption est proposée par Mme Josée Picard, appuyée par Mme Monique Deacon.

## **6. Rapports des officiers**

### **. Rapport du Président :**

Le Président, M. Claude Paulin en fait lecture et en apporte des précisions.

Proposition pour recevoir le rapport, proposée par M. Daniel Fréchette, appuyé par M. Denis Messier.

- Une copie du rapport est annexée au Procès verbal

### **. Rapport de la secrétaire-trésorière**

Mme Suzanne Coulombe attire d'abord l'attention sur la manière dont elle a présenté le rapport. En page 1 et 2 Activités et ensuite les dépenses et revenus qui ne sont pas rattachés aux activités. Le cahier des comptes est à la disposition des participants. La lecture est faite du rapport des vérificateurs.

Proposition pour accepter le rapport : proposée par Mme Josée Picard, appuyée par M. Bertrand Gagnon.

- Une copie du rapport ainsi que le rapport des vérificateurs sont annexés au Procès verbal.

## **7. Nomination des vérificateurs pour 2018-2019**

Mme Monique Deacon a déjà acceptée de demeurer vérificatrice pour l'année 2018-2019. Cependant, M. Mario Tétreault ne peut continuer. Il faut donc nommer une autre personne. Mme Monique Chouinard a déjà donnée sa disponibilité. Son acceptation est proposée par Mme Josée Picard, appuyée par M. André Henri et acceptée à l'unanimité.

## **8. Activités prévues en 2018-2019.**

- Réaliser le sentier sur la route de l'Église, du pont à la rue Chabot
- Assurer la continuité du projet de sonication.

## **9. Cotisation annuelle pour 2018-2019 : La cotisation est maintenue à 25\$**

## **10. Étude, ratification et adoption des amendements à la constitution et aux règlements**

### **• (4) Membres de l'Association :**

Le règlement stipule que « peut être membre de la corporation, tout propriétaire ou résident de St-François-Xavier-de-Brompton ». Il est proposé que « toute personne toute personne désirant soutenir l'action de l'Association du Lac Tomcod peut être membre de l'Association. Cependant, seul un membre propriétaire ou résident de la Municipalité de St-Fr... peut être élu comme membre du CA.

Acceptation de cette proposition : proposée par Mme Suzanne Ouellet, appuyée par M. André Henri.

### **• (6) Signature des cartes de membres :**

Le règlement dit que les cartes de membres doivent être signées par le Président et par la secrétaire-trésorière. Il est proposé qu'il n'y ait aucune signature obligatoire sur les cartes de membres.

Acceptation de cette proposition : proposée par M. Daniel Fréchette, appuyé par M. Denis Messier.

### **• (18) Modifications à l'ordre du jour préétabli :** La nomination du président et de la secrétaire des élections est prévu aux 11e et 12e point de l'ordre du jour. Il est proposé que ces nominations soient déplacées après le mot de bienvenue du Président.

Acceptation de cette proposition : proposée par M. Gérard Messier, appuyé par Mme Suzanne Ouellet.

## **11. Nomination d'un(e) président(e) d'élection**

Il est proposé par M. Gérard Messier, appuyé par M. Denis Messier que M. Alexandre Roy soit président d'élections M. Alexandre Roy accepte désignation.

## 12. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par Mme Josée Picard, appuyée par M. Jacques Dion que Mme Suzanne Coulombe soit secrétaire d'élections. Mme Coulombe accepte.

Il est précisé aux participants que le choix des postes en élections est prévu ainsi par les règlements :

Années paires : président, 1er, 3e, 5, directeurs.

Années impaires : Vice-présidente, Secrétaire-trésorière, 2e, 4e Directeurs.

## 13. Élection des officiers sortants

**Le Président des élections rappelle que seule une proposition suffit.**

**Élection du Président :** Proposer par M. André Henri que M. Claude Paulin soit désigné comme Président.

Aucune autre proposition. M. Claude Paulin accepte de demeurer en poste.

**Élection du 1er Directeur :** Proposé par Mme Josée Picard que M. Denis Messier soit désigné 1er Directeur.

Aucune autre proposition. M. Denis Messier accepte de demeurer en poste.

**Élection du 3e Directeur :** Proposé par M. Jacques Dion que M. André Henri soit désigné 3e Directeur.

Aucune autre proposition. M. André Henri accepte de demeurer en poste.

**Élection du 5e Directeur :** Proposé par Mme Josée Picard que M. Daniel Fréchette soit désigné 5e Directeur.

Aucune autre proposition. M. Daniel Fréchette accepte le poste de 5e Directeur.

**Les Membres de l'Association présents à l'AGA appuient à l'unanimité** les membres du Conseil D'Administration désignés par ces élections. **Le Président des élections félicite tous les candidats qui ont accepté une fonction dans l'Association du Lac Tomcod Inc..**

**Le Conseil d'Administration pour l'année 2017-2018 est ainsi constitué :**

**Président : M. Claude Paulin,**

**Vice-président : Mme Josée Picard**

**Secrétaire-trésorière : Mme Suzanne Coulombe**

**1<sup>er</sup> Directeur : M. Denis Messier**

**2e Directeur : M. Yves La Madeleine**

**3<sup>e</sup> directeur : M. André Henri**

**4<sup>e</sup> Directeur : M. Bertrand Gagnon**

**5<sup>e</sup> Directeur : M. Daniel Fréchette**

## 14. Varia

- Mme Suzanne Ouellet offre ses services pour la correction de textes.
- Tirage des prix de présence : deux billets pour le méchoui du 24 juin, gagné par M. Mme Daniel Fréchette
- Certificat cadeau (valeur 20\$) du paysagiste M. Michel Préfontaine, gagné par Mme Monique Deacon
- Certificat cadeau (valeur 20\$) du paysagiste M. Michel Préfontaine, gagné par M. André Henri
- Une collation est servie...

**15. Levée de l'assemblée.** Proposé par M. Daniel Fréchette, appuyé par M. Bertrand Gagnon.